

FONCTIONNEMENT DU CLUB

KARATE DO MONTELMAR SAISON 2026/2027

Pièces à joindre au dossier

Remettre toutes les pièces impérativement le plus tôt possible et en une seule fois

- Fiche d'inscription et demande de licence FF Karaté **lisiblement remplis** et signés
- **Pour les mineurs** Questionnaire de santé à remplir, **ne retourner que l'attestation sur l'honneur** (rappel, si une réponse est positive, veuillez fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du karaté)
- Chèque(s) de cotisation à l'ordre de Karaté-do Montélimar **à remettre en une seule fois** (notez au dos les dates d'encaissement)
- Une photo d'identité (inscrire votre nom au dos)
- Adresse mail obligatoire pour obtenir la licence fédérale

**La totalité de la cotisation et des documents demandés doivent être remis en une seule fois.
Possibilité de faire deux ou trois chèques pour un règlement étalé.**

Cotisations :

Adultes :	165 euros (cotisation club) + 39 euros (licence fédérale) = 204 €
Enfants :	105 euros (cotisation club) + 39 euros (licence fédérale) = 144 €
Tarifs étudiants :	105 euros (cotisation club) + 39 euros (licence fédérale) = 144 €

Cotisation Tensho (karaté santé) : licence (39 euros) + cotisation libre (minimum 5€)

Si deux adhérents ou plus dans un même foyer : - 20% sur chaque cotisation (prix de la licence fédérale inchangée).

Passeport sportif : obligatoire pour toute compétition et les passages de grade à partir du 1^{er} dan.

- Adultes 20 euros
- Enfants 20 euros

Horaires des entraînements (Hall des sports des Alexis) :

Enfants à partir de 6 ans : Mercredi de 14h00 à 15h30 (dojo de judo au 2eme étage)

Adultes à partir de 14 ans :

Lundi	de 18h30 à 20h00	(dojo au rez-de-chaussée à l'arrière du gymnase)
Mercredi	de 18h30 à 20h00	(dojo au rez-de-chaussée à l'arrière du gymnase)
Vendredi	de 18h30 à 20h00	(dojo au rez-de-chaussée à l'arrière du gymnase)
Samedi	de 16h00 à 18h00	cours spécifiques préparation passage de grades

Tensho : Lundi 10h00 à 12h00 (dojo au rez-de-chaussée à l'arrière du gymnase)
Vendredi 10h00 à 12h00

Club agréé Fédération Française de Karaté, homologué jeunesse et sports affilié OTS de Montélimar.

Pour les candidats aux compétitions kumité (combat), prévoir les protections individuelles (obligatoires)

Protections obligatoires pour les enfants (mitaines uniquement, les protections de pieds sont conseillées mais facultatives).

Contact :

- ✓ secrétaire au 06 81 87 90 09
- ✓ site internet <https://www.karate-montelimar.fr>

